

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Joseph RODUIT

Editorial : 1500^e anniversaire de l'Abbaye de Saint-Maurice : Qu'allons-nous célébrer ?

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 2010, tome 105b, p. 1

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

Editorial

1500° ANNIVERSAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE : QU'ALLONS-NOUS CÉLÉBRER ?

1500 jours avant le 1500° anniversaire de l'Abbaye, une conférence de presse a informé le public des préparatifs de l'année jubilaire du 22 septembre 2014 au 22 septembre 2015.

Ce que nous célébrons, ce n'est pas le plus ancien monastère d'Occident chrétien, – saint Martin en a fondé déjà vers 380, – mais bien la longévité de notre Abbaye qui a perduré à travers 1500 ans. Même si le martyr de saint Maurice et de ses compagnons date de la fin du III^e siècle, même s'il y a un culte affirmé ici avec saint Théodule dès la fin du IV^e siècle, c'est en l'occurrence la date de la fondation de l'abbaye en 515 que nous marquerons.

Dès lors, à travers les époques paléochrétienne, gallo-romaine, carolingienne, mérovingienne, franque, romane, renaissante, gothique, baroque, moderne et contemporaine, notre abbaye a joué un rôle important dans l'histoire de l'Eglise, de la liturgie, de la pastorale, de la mission, de l'art, de la culture et de l'enseignement.

Ce que l'on peut lire à Saint-Maurice, ce sont les signes de la vitalité de notre abbaye, signes très significatifs dont témoignent les archives, l'archéologie, l'orfèvrerie et l'architecture. Or, l'important pour un signe est de voir ce qu'il signifie. Tous ces signes lisibles que nous avons mis en évidence ces dernières années, que signifient-ils ? Sinon le témoignage d'une longue fidélité.

Cette présence a pu se pérenniser grâce au monastère lui-même, mais aussi grâce au territoire qui l'entoure. Territoire abbatial, indépendant de tout autre diocèse et qui n'a pas été supprimé en tant que tel par les réformes de Vatican II qui ont rattaché bien de ces abbayes au diocèse de leur présence. Cette relative indépendance et cette relation directe avec Rome ont aussi permis d'échapper à toute autre sujétion.

Les habitants de certaines paroisses du territoire en sont très conscients et lors de la dernière réorganisation en 1993, Mgr Salina, mon prédécesseur a présenté la carte géographique des lieux au pape Jean Paul II qui lui a dit : « *Mais ce territoire est tout petit !* » Et Mgr Salina de lui répondre : « *Mais il est plus grand que le Vatican !* » Cette phrase a eu son efficacité puisque nous voilà toujours Territoire juridiquement reconnu. Comprenez dès lors notre fierté de célébrer prochainement une année de jubilé.

+ *Joseph Roduit, Abbé territorial*